

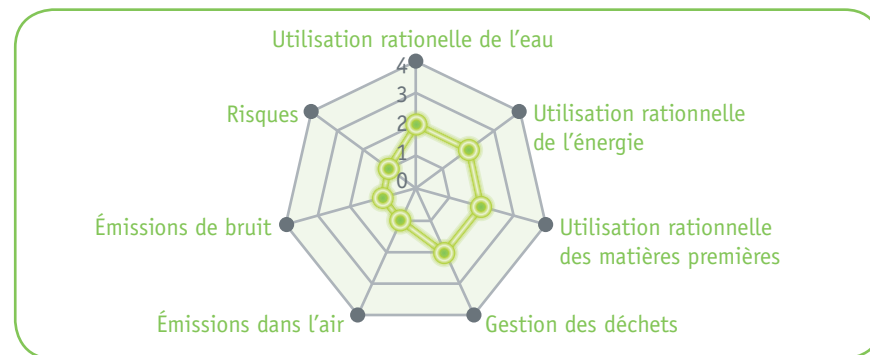
UN EXEMPLE :

POSITION DE L'ENTREPRISE VIS-À-VIS DE SA SITUATION ENVIRONNEMENTALE

Un pré-diagnostic environnemental volontaire permet à l'entreprise d'évaluer sa situation environnementale, sur la base des informations disponibles. Les informations collectées peuvent être résumées dans un diagramme en radar permettant à l'entreprise de visualiser les domaines où il y a un manque d'informations (0) et les domaines où des actions ont déjà été mises en œuvre (4) :

- utilisation rationnelle de l'eau,
- utilisation rationnelle de l'énergie,
- utilisation rationnelle des matières premières,
- gestion des déchets,
- émissions dans l'air,
- émissions de bruit,
- évaluation des risques.

ÉVALUATION DE LA SITUATION ENVIRONNEMENTALE



ÊTES-VOUS INTÉRESSÉ ?

Alors prenez contact avec nous !

Centre de Ressources des Technologies pour l'Environnement (CRTE)

CRP Henri Tudor | 66, rue de Luxembourg

B.P. 144 | L-4002 Esch-sur-Alzette

Tel: +352 42 59 91 - 600 | Fax: +352 42 59 91 - 555 | www.crte.lu

Contact : Bianca Schmitt | bianca.schmitt@tudor.lu

FAIRE DES ÉCONOMIES &

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT



CONSULTEZ AUSSI LES AUTRES FICHES THÉMATIQUES DU CRTE :
LA COMMUNICATION ENVIRONNEMENTALE, L'ÉCO-CONCEPTION

FICHE THÉMATIQUE DU CRTE :
PRÉ-DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL



Projet cofinancé par
l'Union européenne

FAIRE DES ÉCONOMIES ET PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

- Voulez-vous mieux connaître les processus et procédés au sein de votre entreprise ?
- Voulez-vous éviter des impacts environnementaux et réduire vos besoins en ressources (p.ex. : eau, énergie, matières premières) ?
- Voulez-vous faire un état des lieux de la situation de votre entreprise en matière de gestion environnementale ?

Réalisez un pré-diagnostic environnemental !

LES OBJECTIFS

Le pré-diagnostic environnemental est une démarche volontaire permettant à votre entreprise, sur la base des données disponibles :

- d'évaluer sa situation environnementale,
- d'apprécier sa situation réglementaire,
- d'identifier ses enjeux environnementaux et des axes d'amélioration, p.ex. l'utilisation rationnelle de l'énergie et de l'eau,
- d'obtenir des informations sur les principaux flux de matières et d'énergie dans l'entreprise,
- d'évaluer son impact environnemental pour les domaines énergie, eau, air, déchets, bruit, sol, risques et intégration dans le paysage,
- d'identifier les points faibles et évaluer l'efficacité des actions déjà mises en œuvre,
- d'obtenir un plan d'actions concrètes avec des recommandations et des pistes d'amélioration qui peuvent être mises en œuvre progressivement,
- d'évaluer sa position vis-à-vis de la norme ISO 14001 (système de management environnemental).

LA DÉMARCHE

Après un contact initial gratuit, un pré-diagnostic environnemental s'effectue principalement en 4 étapes :

- 1 recueil et analyse des documents utiles,
- 2 visite du site et investigations,
- 3 rédaction d'un rapport d'étude,
- 4 présentation et discussion du plan d'actions.



LES AVANTAGES

- Réduction des coûts:
 - réduction des besoins en énergie et en eau de 10 à 15%,
 - réduction du besoin en matières premières de 5 à 25%,
 - amélioration de la gestion des déchets, plus de 20 à 30% de réutilisation et de recyclage.
- Optimisation des processus et procédés, innovations techniques,
- Avantages concurrentiels grâce à une meilleure performance environnementale,
- Améliorations organisationnelles,
- Mobilisation et fédération du personnel.